

5 août

On adhère au Pain de vie par la foi, en étant incorporé au Corps du Christ, en faisant partie de l'« Unité », nom donné par Augustin à l'Église : « Nous devons être dans son Corps, sous la dépendance de la Tête elle-même, au milieu de ses membres, mangeant sa chair et ne quittant pas son unité. » Le Pain de vie ne communique sa vie par l'eucharistie qu'à la « Sainte Église ». Il faut être du nombre de ceux qui sont unis au Christ par une foi aimante grâce à l'Esprit, et ne pas faire simplement partie de l'assemblée de ceux qui communient sacramentellement pour bénéficier des effets de l'eucharistie.